

NOTE GÉNÉRALE N° 2020-27

Décision du 11 mai 2020

Décision n° 2020-27 du 11 mai 2020

portant délégation de signature de la Présidente-Directrice générale

à la directrice en charge de la Communication Groupe, de l'engagement et de la marque

La Présidente-Directrice générale de la RATP,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la RATP ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la RATP ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à Anais LANÇON, directrice en charge de la Communication Groupe, de l'engagement et de la marque, prise en sa qualité de responsable des principes de gouvernance et de la réglementation transversale interne s'y rattachant ("*process owner*"), dans le périmètre d'intervention qui lui est attribué par la Note générale n° 6117 en date du 02 mai 2020 et dans les conditions définies par le Principe de gouvernance "Organisation et pilotage" complété par l'Instruction générale n° 100 "Contenu de la réglementation – principes d'élaboration et de gestion de la réglementation générale transversale", à l'effet de :

1. Proposer les principes de gouvernance relevant de son périmètre, soumis à l'approbation de la Présidente-Directrice générale ;
2. Signer les règles de gestions transversales (instructions), les référentiels, les chartes et les documents d'application transversaux rattachés à ces principes de gouvernance, tout en veillant à la bonne application de cette réglementation dans l'entreprise et en supervisant transversalement la réalisation des objectifs stratégiques arrêtés par le Comex et relevant de son périmètre ;
3. D'une manière générale, signer toutes mesures mises à sa charge par le Principe de gouvernance "Organisation et pilotage" et par l'Instruction générale n° 100.



Article 2

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait à Paris, le 11 mai 2020

Catherine GUILLOUARD

Présidente-Directrice générale de la RATP